

WORLD CAT FEDERATION



Reconnaissance des nouvelles races et des nouvelles variétés de couleur

Édition : le 1 janvier 2007

Table de changements

Date de changement (descente)	Articles concernés	Description courte de changement
01.08.2021	1.3 Exposition de reconnaissance	Addition
	1.4 Rapport d'exposition de reconnaissance	Changement éditorial
	2.3 Exposition de reconnaissance	Addition
	2.4 Rapport d'exposition de reconnaissance	Changement éditorial
01.01.2007		Nouvelle édition

Index

1. Reconnaissance de nouvelles races	4
1.1 Reconnaissance seulement possible par la décision d'Assemblée générale	4
1.2 Documents nécessaires	4
1.3 Exposition de reconnaissance.....	4
1.4 Rapport d'exposition de reconnaissance	4
1.5 Reconnaissance de standard	4
2. Reconnaissance de nouvelles variétés de couleur pour races déjà existantes	5
2.1 Reconnaissance seulement possible par la décision d'Assemblée générale	5
2.2 Documents nécessaires	5
2.3 Exposition de reconnaissance.....	5
2.4 Rapport d'exposition de reconnaissance	5
2.5 Reconnaissance de description des variétés de couleur.....	5

1. Reconnaissance de nouvelles races

1.1 Reconnaissance seulement possible par la décision d'Assemblée générale

Une nouvelle race peut seulement être reconnue par le vote d'Assemblée générale, après que la commission de juges ait été entendue.

1.2 Documents nécessaires

Le club, qui s'applique, peut envoyer les documents suivants au Secrétaire général à expédier au président de la commission de juges :

- Un rapport au sujet de l'origine, de l'histoire, de la génétique et des règles pour la reproduction de la race;
- Standard propos;
- Pedigrees;
- Images des chats, où les parties uniques du corps peuvent être clairement vues.

1.3 Exposition de reconnaissance

C'est un autre état pour organiser une exposition de reconnaissance. Le lieu et la date de cette exposition proposés doivent être attachés aux documents expédiés.

Le président de la Commission des Juges et du Livre des Origines annoncera deux juges de la Commission des Juges, qui participeront à l'exposition de reconnaissance.

Le club doit présenter au moins 15 chats aux deux juges dans l'exposition de reconnaissance, les chats présentés doit avoir un pedigree complet avec 4 générations. Au moins 7 chats doivent avoir un pedigree avec 3 générations de pure race.

1.4 Rapport d'exposition de reconnaissance

Les juges impliqués évalueront les chats rédigeant un rapport écrit et enverront leur rapport au président de la commission de juges plus tard qu'un mois après que l'exposition de reconnaissance. Si nécessaire, un standard révisé sera attaché à leur rapport.

1.5 Reconnaissance de standard

Le standard final sera reconnu lors d'une réunion de la commission de juges et proposé à la prochaine Assemblée générale pour voter.

2. Reconnaissance de nouvelles variétés de couleur pour races déjà existantes

2.1 Reconnaissance seulement possible par la décision d'Assemblée générale

Une nouvelle variété de couleur pour une race déjà existante peut seulement être reconnue par le vote d'Assemblée générale, après que la commission de juges ait été entendue.

2.2 Documents nécessaires

Le club, qui s'applique, peut envoyer les documents suivants au secrétaire général à expédier au président de la Commission de Juges :

- Un rapport au sujet de l'origine, de l'histoire, de la génétique et des règles pour la reproduction des variétés de couleur;
- Description des variétés de couleur, ou nom des variétés de couleur selon la liste existante de variétés de couleur ;
- Pedigrees;
- Images des chats, où les variétés de couleur peuvent être clairement vues.

2.3 Exposition de reconnaissance

C'est un autre état pour organiser une exposition de reconnaissance. Le lieu et la date de cette exposition proposés doivent être attachés aux documents expédiés.

Le président de la Commission des Juges et du Livre des Origines annoncera deux juges WCF, au moins l'un d'entre eux de la commission des juges, qui participeront à l'exposition de reconnaissance.

Le club doit présenter au moins 15 chats aux deux juges dans l'exposition de reconnaissance, les chats présentés doit avoir un pedigree complet avec 4 générations.

2.4 Rapport d'exposition de reconnaissance

Les juges impliqués évalueront les chats rédigeant un rapport écrit et enverront leur rapport au président de la commission de juges plus tard qu'un mois après que l'exposition de reconnaissance. Si nécessaire, une description révisée des variétés de couleur sera attachée à leur rapport.

2.5 Reconnaissance de description des variétés de couleur

La description finale des variétés de couleur sera reconnue lors d'une réunion de la commission de juges et proposé à la prochaine Assemblée générale pour voter.